

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA
DEMOGRAPHIE**

DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES SYNTHESSES ECONOMIQUES

**CONTRIBUTION AU 13^{ème} COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DE
COMPTABILITÉ NATIONALE**

**LES COMPTES NATIONAUX D'UN PAYS SAHÉLIEN :
PRÉSENTATION DE L'INS DU BURKINA FASO**

**B. François RAMDE
Ibrahima SORY**

Décembre 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. PRÉSENTATION CHIFFRÉE DE L'ÉCONOMIE DU BF	2
1.1. POIDS DÉMOGRAPHIQUE	2
1.2. POIDS ÉCONOMIQUE	2
II. EQUIPE DES COMPTES NATIONAUX DU BF.....	5
2.1 QUELQUES INFORMATIONS SUR L'INSD.....	6
2.2 INDICATEURS OU ENQUÊTES ÉCONOMIQUES DISPONIBLES	6
2.3 EQUIPE DES COMPTES NATIONAUX	7
2.4 CHAMP DE RESPONSABILITÉ DU SERVICE DES COMPTES NATIONAUX.....	7
III. STRATÉGIE ADOPTÉE POUR L'ÉLABORATION DES CN AU BF ET RÉSULTATS ATTEINTS.....	8
3.1. MÉTHODE PRATIQUE DE TRAVAIL ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	8
3.2. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES.....	9
IV. PROBLÈMES D'ÉLABORATION DES CN DU BF.....	14
4.1. IMPLANTATION DU SCN 93 : DATES, CALENDRIER DE PRODUCTION DES COMPTES	14
4.2. DIFFICULTÉS D'ORDRE INSTITUTIONNEL.....	14
4.3. DIFFICULTÉS D'ORDRE STATISTIQUE.....	15

INTRODUCTION

Pays sahélien enclavé situé en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso, couvre une superficie de 274 200 km². Il partage ses frontières avec la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Niger et le Mali. Le pays n'a pas de littoral maritime, et réalise de ce fait l'essentiel de ses échanges extérieurs par les corridors de la Côte d'Ivoire (par la route et le chemin de fer), le Ghana, le Togo et le Bénin (par la route).

I. PRÉSENTATION CHIFFRÉE DE L'ÉCONOMIE DU BF

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres du monde et fait face à des contraintes majeures en matière de développement économique et social. Le pays est encore essentiellement rural et agricole, les industries de transformation et les services (hors administration publique) sont peu développés.

1.1. Poids démographique

Selon les résultats du dernier Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé en 2006, la population résidente du Burkina Faso s'établit à 14 017 262 habitants contre 10 312 602 habitants en 1996, soit un accroissement annuel moyen de 3,1%. Elle est composée de 51,7% de femmes contre 48,3% d'hommes. La grande majorité de la population burkinabè (10 835 295 habitants), soit 77,3 % réside en milieu rural contre 22,7 % en milieu urbain.

La répartition de la population par groupe d'âges révèle l'importance de la population des jeunes. En effet, les personnes de moins de 20 ans représentent 57,0 % de la population. L'âge moyen de 21,8 ans et l'âge médian de 15,5 ans attestent la jeunesse de la population.

1.2. Poids économique

A son indépendance en 1960, le pays a hérité d'une économie basée essentiellement sur l'agriculture d'exportation et dépendante de la Métropole pour la majorité des produits manufacturés. Le secteur industriel était très limité et les infrastructures de base peu développées.

Durant la période 1960-1990, le pays a connu une période de croissance relativement continue mais erratique, caractérisée par des déséquilibres internes et externes, et des récessions. Ainsi, sur la période, le taux de croissance réel du PIB est estimé à 3,2% par an en moyenne.

En 1991, le pays s'est engagé dans un processus d'ajustement structurel et de libéralisation économique, avec le soutien des institutions financières internationales, afin d'accroître le rôle du secteur privé dans l'économie.

En 1994, la dévaluation de 50% du franc CFA va permettre d'améliorer la compétitivité de l'économie et de réaliser un ajustement des prix relatifs.

Ainsi, sur la période 1991-1999, l'activité économique enregistre une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 4%.

Depuis l'an 2000, le Burkina Faso connaît une croissance supérieure, avec une hausse du PIB réel de 5%

Si la croissance s'est accélérée depuis l'introduction du processus des réformes et de libéralisation, force est de constater que l'impact sur le niveau de vie de la population et sur l'incidence de la pauvreté reste limité et insuffisant. Le PIB réel par tête n'a augmenté que de 3,3% en moyenne par an entre 1999 et 2006 pour atteindre 319,3 € en 2006 (209 455,6 FCFA). Quant au PIB par tête à prix courant, il augmente de 4,8% sur la même période et s'établit à 355,2 € (232 986,6 FCFA) en 2006.

Par ailleurs, le revenu national par tête augmente de 4,0% en moyenne par an sur la période et ressort à 332 € (217 942 FCFA) en 2006.

Tableau 1: Indicateurs

Libellés	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de croissance du PIB en volume		1,9	6,6	4,4	7,8	4,5	8,7	6,8
Déflateur du PIB	100	99,2	103,1	106,3	107,8	107,9	112,0	111,2
PIB/Tête prix courant (en milliers de FCFA)	167,4	165,2	178,7	187,7	200,4	204,6	225,1	233,0
PIB/tête à prix constant (de 1999 en milliers de FCFA)	167,4	166,6	173,4	176,6	185,8	189,5	201,0	209,5

Tableau 2 : Quelques ratios (%)

Libellés	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Consommation des ménages / PIB</i>	74,8	74,7	74,1	73,8	72,1	72,0	72,2	71,6
<i>Consommation Publique / PIB</i>	17,6	20,7	21,3	21,2	19,9	20,8	19,8	21,6
<i>Consommation finale / PIB</i>	92,4	95,4	95,4	95,0	92,0	92,8	92,0	93,1
<i>FBCF privée / PIB</i>	14,7	10,6	8,2	9,0	9,8	10,0	10,5	10,1
<i>FBCF totale / PIB</i>	20,9	21,2	17,6	16,9	18,2	19,4	19,7	19,1
<i>Exportations / PIB</i>	9,5	9,5	9,4	9,2	8,7	11,3	9,7	11,3
<i>Importations / PIB</i>	24,2	25,0	23,0	21,7	22,0	25,8	25,8	25,3

Par ailleurs, la structure économique n'a pas fondamentalement changé au cours des dernières décennies. L'économie nationale reste peu industrialisée, peu diversifiée et vulnérable aux chocs internes et externes.

En effet, le secteur primaire représente 28,2% du PIB en 2006 occupant plus de 80% de la population. Le secteur secondaire représente 19,2% du PIB en 2006, en légère baisse par rapport au niveau de 1999 (23,2%). Ce secteur est encore insuffisamment développé pour générer un nombre important d'emplois formels.

Quant au secteur tertiaire, sa contribution à la formation du PIB est de 45,3% avec une part significative de l'administration publique (19,6%) qui génère plus de 70 000 emplois.

Le secteur primaire est dominé par les productions vivrières et d'auto-subsistance et le coton. La production agricole est dépendante de la pluviosité et des conditions climatiques. Les cultures vivrières représentent près de 80% de la surface cultivée, alors que le coton représente environ 7%. La production agricole est générée essentiellement par les petites

exploitations familiales, qui disposent de surfaces réduites et de moyens et connaissances techniques limités.

La production de coton est réalisée majoritairement par des petites unités familiales réunies en groupements de producteurs en vue de défendre leurs intérêts.

Tableau 3 : Produit intérieur Brut selon l'optique production (en Milliards de FCFA)

Libellés	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<i>En valeur courante</i>							
Primaire	578,9	577,1	746,1	799,4	840,0	808,1	1016,9
dont informelle	578,9	577,1	746,1	799,4	840,0	808,1	1016,9
Secondaire	430,4	378,7	355,9	363,3	479,9	495,7	468,5
dont informelle	239,3	219,2	188,7	204,1	256,2	273,3	272,7
Tertiaire	713,5	803,3	834,3	910,8	945,8	1037,2	1120,1
dont informelle	161,1	169,6	182,8	211,9	221,4	243,4	262,4
Valeur ajoutée totale	1722,8	1759,1	1936,2	2073,6	2265,7	2341,0	2605,5
dont informelle	979,3	965,9	1117,5	1215,5	1317,6	1324,8	1552,1
PIB	1854,9	1874,4	2077,6	2234,3	2444,3	2556,1	2881,4
dont informelle	979,3	965,9	1117,5	1215,5	1317,6	1324,8	1552,1
<i>En volume au prix de 1999</i>							
Primaire	578,9	593,2	658,7	661,0	706,3	681,4	751,2
dont informelle (%)	100						
Secondaire	430,4	387,3	397,0	406,2	478,1	488,0	500,5
dont informelle (%)	55,6	56,7	60,3	63,1	62,1	65,2	64,3
Tertiaire	713,5	796,9	826,8	888,7	923,2	1011,5	1091,7
dont informelle (%)	22,6	21,5	25,0	26,3	25,3	24,7	24,8
Valeur ajoutée totale	1722,8	1777,4	1882,5	1955,9	2107,6	2180,9	2343,4
dont informelle (%)	56,8	55,3	58,7	58,8	58,7	57,3	57,3
PIB	1854,9	1889,9	2014,9	2102,6	2266,7	2368,2	2573,3
dont informelle (%)	52,8	52,1	54,8	54,7	54,6	52,7	52,2

Le secteur informel constitue l'une des spécificités des économies africaines en général, en raison de sa forte contribution à la création de la richesse nationale. Défini comme un ensemble d'organisations à petite échelle où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé est faible, et où la tenue de comptabilité et l'enregistrement à la fiscalité sont absents, le secteur informel regroupe des activités qui constituent des modes de vie et de survie de la majeure partie de la population. Il se caractérise également par l'utilisation de technologies simples et de rapports sociaux non salariaux. Le financement est en grande partie assuré par l'épargne personnelle, avec une utilisation en grande partie de main d'œuvre familiale.

Sur la période 1999-2005, la part de la valeur ajoutée de l'informel dans le PIB en volume dépasse 52%. En 2006, cette proportion est de 47,6% contre 52,2% en 2005 et 52,7% en 2004, d'où une légère évolution à la baisse.

Le secteur informel est surtout dominé par les activités agricoles (tout le primaire est informel). En effet, la part de la valeur ajoutée du primaire dans l'informel est supérieure à 55% sur la période étudiée. En 2006, l'informel agricole représente 59,3% de la valeur ajoutée totale de l'informel.

L'ensemble des revenus générés par l'activité de production est principalement le fait des secteurs institutionnels « ménages » et « sociétés non financières » qui contribuent à plus de 70% à la formation du PIB.

Le besoin ou capacité de financement de l'économie nationale a connu une évolution négative sur toute la période, à l'exception de l'année de 2006, en raison de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) dont le pays a bénéficié. Sur la période 1999-2005, le besoin de financement global a fortement augmenté et ressort de l'ordre de 11,7% en moyenne par an, essentiellement lié au déficit de plus en plus élevé de l'administration publique.

Cependant, de tous les secteurs institutionnels, les ménages (y compris les entrepreneurs individuels) et les sociétés financières sont les seuls à présenter structurellement une capacité de financement.

Tableau 4 : Evolution des principaux agrégats de l'économie(en milliards de FCFA)

Agrégats	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PIB	1 854,9	1 874,4	2 077,6	2 234,3	2 444,3	2 556,1	2 881,4	3 056,1
+Revenus nets des facteurs	- 11,3	- 14,3	- 17,9	- 14,7	- 21,5	- 16,2	- 22,6	- 1,2
=RNB	1 843,6	1 860,1	2 059,6	2 219,5	2 422,9	2 539,9	2 858,8	3 054,9
+Transferts courants nets	88,7	86,8	89,3	90,1	131,5	105,7	213,6	252,8
=RNBD	1 932,3	1 947,0	2 149,0	2 309,6	2 554,4	2 645,6	3 072,5	3 307,7
-Consommation	1 714,7	1 787,8	1 982,6	2 122,2	2 248,9	2 372,3	2 649,5	2 846,3
=Epargne nationale brute	217,6	159,2	166,4	187,4	305,4	273,3	423,0	461,4
+transferts de capital nets	- 120,4	- 132,6	- 144,6	- 112,6	- 119,6	- 106,5	- 110,3	- 818,8
=Epargne brute disponible	338,0	291,7	310,9	300,1	425,0	379,7	533,2	1 280,2
-Formation brute de capital	412,1	376,2	377,3	391,8	520,8	553,7	694,3	634,9
=Cap.(+)/Bes.(-) de financ.	- 74,1	- 84,4	- 66,4	- 91,7	- 95,8	- 174,0	- 161,1	645,3

II. EQUIPE DES COMPTES NATIONAUX DU BF

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. C'est l'organe officiel de l'Etat en matière d'information statistique et est placé sous la tutelle technique et financière du Ministère de l'économie et des finances.

2.1 Quelques informations sur l'INSD

Au 31 décembre 2008, l'INSD comptait 176 agents dont 131 statisticiens et démographes (toutes catégories confondues) et 45 agents non statisticiens (secrétaires, financiers, informaticiens, etc.).

En ce qui concerne l'équipement, l'INSD est la seule structure du Système statistique national à disposer de plus de matériel informatique et bureautique. Cependant, à l'heure actuelle, ce matériel s'avère insuffisant au regard de l'augmentation des effectifs et des récentes inondations qui ont endommagé ces équipements.

De même, au niveau des outils de communication, la plupart des services disposent d'une connexion à Internet, mais l'accès est parfois difficile en raison du faible débit et des coupures d'électricité.

Le salaire moyen à l'INSD est de l'ordre de 140 € (environ 92 000 FCFA). Ce salaire varie de 91€ (environ 60 000 FCFA) pour les cadres moyens à 230 € (environ 150 000 FCFA) pour les cadres supérieurs.

2.2 Indicateurs ou enquêtes économiques disponibles

Les indicateurs ou enquêtes disponibles à ce jour sont :

- Comptes nationaux 1999-2005 ;
- Les documents des Administrations publiques :
 - o Tableau des opérations financières de l'Etat ;
 - o Balance générale des comptes du Trésor ;
 - o Rapport sur la coopération et le développement (données sur l'aide extérieure) ;
 - o Comptes des collectivités territoriales (budgets locaux) ;
 - o Comptes de gestion des établissements publics de l'Etat ;
 - o Comptes de gestion de la sécurité sociale.
- Les Déclarations statistiques et fiscales (DSF) : documents comptables et liasses fiscales des sociétés non financières ;
- Les Bilans et rapports d'activités des banques et établissements financiers ;
- Les Bilans et rapports d'activités des assurances ;
- Recensement industriel et commercial (RIC) de 1998, celui de 2008 est en cours de traitement ;
- Indice harmonisé des prix à la consommation (mensuel) ;
- Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté 2007 ;
- Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté 2005 ;
- Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003 ;
- Résultats de l'Enquête Permanente Agricole (EPA) ;
- Données des Recensements généraux de population (indicateurs sur la population active (1996 et 2006) ;
- Les statistiques du commerce extérieur ;
- La balance des paiements ;
- Les statistiques de l'élevage, de la pêche et de la sylviculture ;
- Etc.

2.3 Equipe des comptes nationaux

Le Service des comptes économiques et des analyses macro-économiques (SCEAM) est un service de la Direction des statistiques et des synthèses économiques (DSSE).

L'équipe des comptes nationaux dispose de 11 statisticiens et 2 agents de soutien. Le personnel statisticien est organisé en 4 groupes sectoriels pour la préparation des sources de données :

1. Groupe chargé de la saisie et traitement des données du secteur primaire ;
2. Groupe chargé de la saisie et traitement des données des déclarations statistiques et fiscales et des données des banques et établissements financiers et sociétés d'assurances ;
3. Groupe chargé de la saisie et traitement des données des Administrations publiques ;
4. Groupe chargé de la saisie et traitement des données du commerce extérieur, de la balance des paiements, et du compte des ménages et de l'informel.

Chaque groupe, en ce qui le concerne, traite ses données et prépare ses tables pour son chargement dans le module ERETES. Le reste des travaux suit les étapes définies selon l'élaboration des comptes avec le module ERETES.

2.4 Champ de responsabilité du service des comptes nationaux

Le champ de responsabilité du Service en charge de l'élaboration des comptes nationaux est précisé dans l'arrêté portant organisation, attributions et fonctionnement de l'Institut national de la statistique et de la démographie. Il précise en son article 24 que :

- « Le Service des comptes économiques et des analyses macro-économiques est chargé
- d'élaborer les comptes économiques de la nation, d'évaluer la situation économique et financière du pays et de réaliser des études macro-économiques ;
 - de confectionner les tableaux de synthèses économiques et financières ;
 - d'élaborer, présenter et analyser les indicateurs de convergence macro-économique dans le cadre du Comité national de politique économique ;
 - de collecter, exploiter et archiver les déclarations statistiques et fiscales ;
 - de mettre en place et de gérer une centrale des bilans ;
 - de suivre l'exécution du programme de recherches et d'études économiques et de proposer des recommandations nécessaires à son développement ;
 - de proposer ou de réaliser des enquêtes spécifiques indispensables au développement de ses activités ;
 - de collecter et d'exploiter les statistiques des finances publiques. »

III. STRATÉGIE ADOPTÉE POUR L'ÉLABORATION DES CN AU BF ET RÉSULTATS ATTEINTS

3.1. Méthode pratique de travail et moyens mis en œuvre

3.1.1. Méthode pratique de travail

Les comptes nationaux sont organisés pour la saisie et le traitement des sources en quatre groupes décrits précédemment en vue du chargement dans le module ERETES :

Une fois les données de base chargées dans l'outil ERETES, une autre organisation est mise en place pour les travaux en phase décentralisée (préarbitrages, équilibres ressources emplois, comptes de branches, matrices de la FBCF, etc.). Les travaux de synthèse se font généralement sous forme d'ateliers où les comptables nationaux se retirent pendant une ou deux semaines pour discuter sereinement et avancer dans les travaux d'élaboration des comptes de la nation.

3.1.2. Moyens mis en œuvre

Avec le programme PARSTAT, le service des comptes nationaux a bénéficié d'un appui en matériel informatique (4 ordinateurs de bureaux) en 2001 et le recrutement de deux ingénieurs statisticiens économistes pendant deux ans en 2003. De plus les autres agents ont bénéficié de primes mensuelles pendant les deux ans. En fin 2004, les deux agents recrutés ont été intégrés à la fonction publique afin de poursuivre les travaux d'élaboration des comptes nationaux.

De façon générale, l'équipe des comptes nationaux compte en moyenne 10 agents (actuellement, 6 cadres supérieurs, 2 cadres moyens et 2 agents techniques de la statistique) avec une prédominance des cadres supérieurs. Ces derniers sont donc obligés de participer aux collectes des données sources afin de donner un coup de pouce à l'avancement des travaux.

Le Projet de développement du système statistique national (PDSSN) a pris en compte la préoccupation de rattrapage du retard accumulé dans la production des comptes nationaux et ainsi dès sa mise en œuvre en janvier 2005, a appuyé efficacement le service des comptes nationaux dans la collecte des données de base, la prise en charge des missions d'assistance d'AFRISTAT, la prise en charge des ateliers de travail pour la finalisation des différentes étapes d'élaboration des comptes et le renforcement des capacités des comptables nationaux à travers le financement des voyages d'études et séminaires de formation sous-régionaux. Le PDSSN a aussi octroyé au service des comptes nationaux 4 micro-ordinateurs en 2005 et un rétroprojecteur en fin 2008.

Le service a aussi bénéficié de l'appui de la coopération allemande à travers le projet GTZ / Conseiller technique auprès du ministère de l'économie et des finances. Elle a en effet pris en charge des ateliers de formation en comptabilité nationale des nouveaux arrivants dans le service mais aussi l'acquisition de deux micro-ordinateurs et d'un ordinateur portable en 2008.

3.2. Approches méthodologiques

3.2.1. Nomenclatures

Les nomenclatures mises en place dans le cadre de la nouvelle année de base (1999) avec le module ERETES étaient très détaillées : 259 produits au niveau 3 et 115 branches au niveau 2. Les comptes nationaux avaient donc à réaliser 259 Equilibres ressources -Emplois et 115 comptes de Branche. Ce qui retardait davantage la production des comptes nationaux. Des travaux d'allègement des nomenclatures ont donc été entrepris sous la houlette d'AFRISTAT et de l'INSEE et ont abouti à 20 branches de niveau 1, 41 branches de niveau 2; 67 produits de niveau 3.

Le principe fondamental des regroupements repose sur la représentation de l'économie nationale en tenant compte des éléments suivants :

- la composition de l'équipe d'élaboration des comptes nationaux ;
- la disponibilité des sources d'information ;
- le poids de l'activité à présenter en conformité avec la réalité économique.

3.2.2. Sources de données

Les grandes familles de sources de données peuvent être structurées de la manière suivante :

- les sources de données sur le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, sylviculture, chasse) : enquête permanente agricole (EPA), système d'information sur les marchés céréaliers (SIM) ; bulletin statistique annuel de l'élevage, direction de la pêche, direction de la faune et des chasses.
- les sources de données de l'administration publique sur financement interne (centrale, collectivités locales, sécurité sociale) : tableau des opérations financières de l'Etat, budget général du trésor, comptes de gestion des communes et provinces, rapports financiers des Etablissements publics de l'Etat (EPE), rapports d'activité des institutions de sécurité sociale.
- les sources de données de l'administration publique sur financement externe : PNUD, direction générale de la coopération.
- les sources de données sur le commerce extérieur (données de la Douane, balance des paiements) ;
- les sources de données sur les entreprises (rapports d'activités des banques et sociétés d'assurance, déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises non financières) ;
- Autres sources (RGPH, IHPC, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, etc.).

3.2.3. Traitement des données : Quelques méthodes d'estimation

1. Estimation de la consommation finale des ménages

L'estimation de la CF des ménages repose sur trois éléments :

- ✓ La structure de consommation des ménages en différents produits et les normes de consommation. Cette structure est obtenue à partir des enquêtes sur les conditions de vie des ménages ;

- ✓ Un indice de volume pour estimer le nombre de ménages d'une année à l'autre. On utilise ici le taux de croissance de la population obtenu à partir du RGPH ;
- ✓ Un indice de prix par produit entrant dans la CF des ménages.

A partir de ces éléments, on estime la CF en appliquant l'indice de volume puis l'indice de prix pour tenir compte des variations de prix d'une année à l'autre.

2. Estimation de la matrice de l'emploi

La construction de matrice de l'emploi est obtenue à partir des sources connues que sont les effectifs de l'administration publique, des banques et assurances et une partie du secteur moderne. On complète ces informations par des estimations fondées sur le RGPH. En effet, le RGPH permet d'appréhender les effectifs employés dans l'agriculture, l'élevage et les métiers du secteur informel non agricole. D'une année à l'autre, on applique le taux de croissance de la population active occupée pour obtenir les emplois non connus.

3. Estimation des comptes de l'Administration publique

L'élaboration des comptes des APU s'appuie sur cinq (5) sources : le tableau des opérations financières de l'Etat, les comptes de gestion des communes et provinces, les comptes des sociétés d'Etats, les comptes de gestion des EPA, la balance général di Trésor et les états financiers des organismes de sécurité sociale. Pour chacune de ces sources, une grille statistique et une grille de passage sont élaborées afin de disposer des éléments entrant dans le champ de la comptabilité nationale.

4. Estimation des comptes des sociétés financières et non financières (non informelles)

La source d'information sur les sociétés financières est issue des rapports d'activité des banques et des sociétés d'assurance. Comme précédemment des grilles sont élaborées. En ce qui concerne les sociétés non financières, ce sont les déclarations statistiques et fiscales (DSF) qui sont saisies sous ACCESS (tableaux indispensables). Un passage est fait de la comptabilité d'entreprise à la comptabilité nationale. Les résultats sont exportés sous EXCEL pour vérification et analyse plus fine par branche d'activité et redressement ou estimation de données manquantes.

5. Estimation des comptes du secteur informel non agricole

L'estimation des comptes du secteur informel se limite au compte de branche. La production est d'abord estimée en utilisant la production par tête de l'année précédente et le nombre d'actifs par branche d'activité. Le nombre d'actifs est obtenu en utilisant le taux de croissance de la population active occupée. Les CI et la RS sont estimées en utilisant les coefficients techniques de l'année précédente. Quant aux autres impôts sur la production les données du TOFE permettent d'identifier les impôts relatifs au secteur informel et de les ventiler par branche d'activité.

6. Estimation des comptes de l'agriculture vivrière

L'agriculture a été subdivisée en deux sous-branches: l'agriculture vivrière et l'agriculture de rente. Les statistiques agricoles fournies par le Ministère chargé de l'agriculture retiennent un certain nombre de produits vivriers (céréales, tubercules et certaines légumineuses). Les

produits vivriers qui font l'objet d'une estimation régulière au cours des campagnes agricoles par le service des statistiques du Ministère chargé de l'agriculture sont :

Mil, Sorgho, Maïs, Riz paddy, Fonio, Igbame, Patate douce, Manioc, Niébé, Voandzou, Soja

Pour ces produits, on dispose, pour chaque campagne agricole, de statistiques sur les superficies cultivées, les rendements, la production en quantité physique et bien d'autres informations. Les prix des produits agricoles ne sont pas relevés au cours des diverses phases de l'Enquête Permanente Agricole.

▪ Méthode d'estimation de la production nette

Des études et enquêtes ont permis de déterminer des taux de perte et des taux de commercialisation par spéculation.

Produits	Pertes (%)	Commercialisé (%)
Mil	10%	15%
Sorgho	10%	34%
Maïs	6%	35%
Riz paddy	5%	60%
Fonio	10%	15%
Niébé et Voandzou	5%	20%
Soja	4%	20%
Igbame	10%	15%
Patate douce	10%	15%
Manioc	5%	15%

L'EPA donnant les productions brutes par province, la production nette est obtenue comme suit :

$$\text{La production nette} = \text{production brute} * (1 - \text{taux de perte})$$

▪ Production en valeur

Le système d'informations sur les marchés (SIM) permet d'avoir les prix au producteur et des prix consommateurs selon la localité. Si l'on dispose d'un prix producteur selon la spéculation, la production en valeur est obtenue en multipliant le prix producteur par la production nette. Sinon, on recherche un taux de marge pour déduire le prix producteur à partir du prix consommateur avant de calculer la production au prix producteur.

$$\text{Production (valeur)} = \text{production nette} * \text{prix producteur}$$

On peut remarquer que l'enquête Permanente Agricole ne recense pas toute la production agricole. Plus précisément, les cultures maraîchères et la production de fruits ne font pas partie du domaine de cette enquête.

Les cultures maraîchères ne sont pas les seuls produits agricoles vivriers dont la production n'est pas estimée directement par enquête. On trouve dans la consommation des ménages des fruits mais aussi et d'importantes quantités de feuilles de corchorius, d'olitorius,

d'oseille de Guinée, de baobab, de haricot et de fleurs de kapokier. La liste des produits vivriers qui ne sont pas suivis par les enquêtes agricoles et qui font l'objet d'estimations est la suivante :

Production vivrière non estimée par les enquêtes agricoles.

Pomme de terre	Piment frais et poivrons
Feuilles (d'oseille, de baobab, de haricot, etc.)	Autres légumes frais (choux, genre épinard, etc.)
Tomates	Fruits
Haricot vert	
Oignons Ail	
Gombo frais	

Méthode d'estimation de la production vivrière non suivie par les enquêtes agricoles.

La méthode d'estimation est basée sur des normes de consommations rurales et urbaines selon le principe général suivant :

Production (P) = Consommation des ménages (CF)

+ Consommations intermédiaires des industries (CI)

+ Exportations(X) - Importations (M).

On admet pour ces cultures, l'hypothèse que les stocks sont négligeables, c'est à dire que la variation de stock est nulle. Les consommations intermédiaires des industries (CI) sont fournies, soit par les rapports annuels d'activité des entreprises ou leurs déclarations statistiques et fiscales (DSF) soit par les enquêtes périodiques de la direction de la statistique (enquête trimestrielle de production industrielle, enquête annuelle de comptabilité nationale). Les exportations(X) et les importations (M) proviennent des statistiques du commerce extérieur, éventuellement corrigées ou complétées par les informations de certains opérateurs économiques importants tels que, par exemple, les coopératives paysannes pour le haricot vert et les fruits. La consommation des ménages (CF) est estimée en admettant des normes de consommation selon le milieu de résidence rural ou urbain. Certaines sont fort anciennes dans la mesure où il s'agit d'une «actualisation» des normes tirées de l'enquête budget consommation de 1963-1964. D'autres proviennent de normes admises dans certains des pays supposés avoir les mêmes habitudes et la même structure de production et de consommation.

Tableau 3 : Normes de consommations (Kg/an/Personne) et taux de croissance admis (en %) pour estimer la production vivrière non suivie par les enquêtes agricoles

Produits / Milieu de résidence	Centres urbains Kg/an/Personne	Milieu rural Kg/an/Personne	Total Kg/an/Personne
--------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------	-------------------------

Pomme de terre (*)			
Feuilles (d'oseille, de baobab, de haricot, etc.)	5,4 6	10,6 1	9,9 1,7
Tomates			
Haricot vert (*)	3	1,6	1,8
Oignons Ail	2,1	2,6	2,5
Gombo frais	0,9	0,6	0,6
Piment frais et poivrons	13,8	3	4,5
Autres légumes frais (choux, genre épinard, etc.)	14,6	8	8,9
Fruits			

(*) : Autre méthode d'estimation.

3. Résultats atteints

Les efforts des comptables nationaux et les appuis divers ont permis de réaliser les publications suivantes :

- septembre 2006 : comptes économiques de la nation comportant la série retropolée des comptes de 1985 -1998 (prenant en compte les recommandations du SCN 93), les comptes définitifs des années 1999-2000 et les comptes provisoires de l'année 2001 ;
- Mai 2009 : comptes économiques de la nation comportant les comptes définitifs des années 1999-2005.

Le service réalise en moyenne donc deux années de compte par an.

IV. PROBLÈMES D'ÉLABORATION DES CN DU BF

4.1. Implantation du SCN 93 : dates, calendrier de production des comptes

Depuis Avril 2001, le Burkina Faso s'est engagé, avec les autres pays de l'UEMOA, dans un processus de modernisation et d'harmonisation de ses comptes nationaux dont la mise en œuvre du SCN 93 et ce, à travers le programme d'appui régional à la statistique (PARSTAT). L'outil utilisé dans le cadre de ce processus est le système expert ERETES mis en œuvre par EUROSTAT et dont l'implantation est assurée par des Experts d'AFRISTAT.

En termes de calendrier de production des comptes, l'année de base 1999 a pris environ deux ans à cause du manque de données, des nomenclatures trop détaillées et d'une équipe restreinte de comptables nationaux. En octobre 2006, le service n'avait produit que trois années de comptes (1999, 2000 et 2001) avec le module ERETES et sous le SCN 93.

Avec les allègements méthodologiques intervenus en fin 2006, le service a réalisé en moyenne deux années de comptes par an. Au premier trimestre de l'année 2009, les comptes de l'année 2005 étaient produits. L'élan a été stoppé par le manque de données sur les sociétés non financières. Les comptables nationaux ont consacré donc le reste de l'année 2009 à la recherche et au traitement des données sources pour les comptes de 2006, mais surtout à la consolidation et au chaînage des comptes de 1999 à 2005. Une publication sur cette série en a résultée et mise en ligne sur le site de l'INSD (www.insd.bf).

Quant aux difficultés, elles sont nombreuses et leur persistance handicape véritablement l'activité d'élaboration des comptes nationaux. Elles seront présentées sous quatre optiques : institutionnel, matériel, méthodologique et statistique.

4.2. Difficultés institutionnelles

Les difficultés d'ordre institutionnel se rapportent à l'insuffisance de moyens matériels, humains et financiers :

- La faiblesse des moyens **financiers** accompagnée d'obstacles de déblocage des fonds alloués aux activités statistiques sont aussi des problèmes qui n'ont pas encore trouvé solution dans le financement des activités statistiques.
- Les sollicitations internes et externes des cadres de la comptabilité nationale.
- Difficultés d'obtention des déclarations statistiques et fiscales (DSF) qui constituent la source principale des données sur les sociétés non financières. Une loi existe et fait obligation aux entreprises de déposer une copie de leur DSF à l'Institut de la statistique à la fin de chaque exercice comptable. Malheureusement, l'Institut ne disposant pas d'un pouvoir coercitif comme la Direction générale des impôts (DGI), les entreprises ne respectent pas cette loi. L'institut était donc obligé d'organiser chaque année non sans difficultés des collectes auprès de ces dernières pour disposer ne serait-ce que les DSF des grandes entreprises qui représentent 80 à 90% du chiffre d'affaires global des sociétés non financières. Présentement, les démarches auprès du ministère de l'économie et des finances particulièrement les concertations avec la DGI, ont permis d'inscrire dans la loi des Finances 2009, l'obligation pour chaque entreprise régulièrement installée au Burkina Faso de déposer une copie

supplémentaire de sa DSF aux impôts pour l'Institut de la statistique. La DGI est donc actuellement chargée de collecter les DSF des entreprises et les transmettre à l'Institut.

4.3. Difficultés matérielles

- Les infrastructures régissant le cadre de travail sont insuffisantes. *l'exiguïté des locaux* qui n'offre pas un cadre adéquat de travail et ne facilite pas l'accueil de personnel nouveau. On espérait que ce problème serait résolu avec le déménagement dans le nouveau siège de l'INSD à Ouaga 2000. Malheureusement, on se rend compte que le bâtiment est vite dépassé puisque les agents sont au minimum deux par bureau pour des bureaux conçus pour recevoir une seule personne ;
- *l'obsolescence du matériel informatique et les inondations du 1^{er} septembre 2009 qui ont mis hors d'usage la majeure partie des micro-ordinateurs* ;
- *l'inversion de la pyramide des agents par catégorie socio-* professionnelle : en effet, le service en charge des comptes nationaux compte 6 cadres supérieurs, 2 cadres moyens et 2 agents techniques de la statistique. Il est donc confronté à une insuffisance de personnel d'appui et les cadres supérieurs sont sollicités pour la collecte des données sur le terrain ;
- *rareté de l'assistance technique ces dernières années*. Heureusement des formations à l'interne sont organisées avec le soutien financier de structures telles que la GTZ pour le partage des connaissances entre anciens et les autres.

4.4. Difficultés méthodologiques

- Il n'existe actuellement pas de méthodologies pour cerner certaines activités prohibées telles que le commerce de la drogue, la prostitution ;
- L'estimation du commerce extérieur non contrôlé sur la base des estimations faites par la BCEAO (dans la balance des paiements) semble insuffisante puisque fondée sur les billets de banque transitant par les caisses du système bancaire.

4.5. Difficultés statistiques

Les problèmes d'ordre statistique ou technique concernent l'accès aux données. En effet, au fur et à mesure de l'élaboration des comptes, le besoin en données de plus en plus détaillées se fait sentir, que celles-ci soient nouvelles ou utilisées actuellement. On peut citer entre autres :

- la nécessité de réalisation d'une enquête nationale sur le secteur informel (de type 123), allant au-delà des enquêtes légères communément utilisées compte tenu de leur faible coût ; cela permettra de disposer de données détaillées et plus précises sur ce secteur qui constitue une caractéristique essentielle des économies africaines. Ceci permettra de mettre à jour les coefficients de structure et les comptes types de ce secteur.

- la maîtrise des activités des Institutions sans but lucratif au service des ménages (associations, ONG, syndicats, partis politiques, etc.) et leur évaluation à partir d'enquêtes spécifiques constitue également une difficulté ;
- la prise en compte des activités des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- l'actualisation du répertoire des entreprises en vue de disposer d'un nouvel échantillon.
- Le renouvellement de certains coefficients de structure.
- La mise à jour des comptes –types au niveau de l'agriculture et de l'élevage (notamment les Consommations Intermédiaires, les rémunérations des salariés, les impôts sur la production).